



RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie de Carnin

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le temps du repas est un moment important pour l'enfant.

Partie intégrante de sa vie à l'école, c'est un facteur d'apprentissage en ce qui concerne les relations sociales, l'autonomie et l'éducation alimentaire. Cela doit rester un moment convivial, une pause dans la journée scolaire.

Code de règles de vie

Il n'est pas autorisé :

- de se bousculer, se battre, se moquer,
- de donner des coups de pieds et coups de poings,
- d'apporter des cartes Pokémon ou autres jeux,
- de dire des gros mots,
- de crier dans la salle de jeux ou dans la salle de cantine,
- de se balancer ou de mettre les pieds sur les chaises,
- de se lever sans permission.

Il est souhaitable :

- de se tenir correctement sur la route et à la cantine,
- de respecter et écouter les adultes,
- de respecter le matériel et les affaires des autres.
- qu'une seule personne serve l'eau,
- que les adultes débarrassent la table pour éviter trop de bruit
- de lever la main pour le dessert,
- d'éviter le gaspillage (ex: finir son assiette sauf si on n'aime pas)
- de lever la main pour avoir l'autorisation de se déplacer si besoin pendant le repas.

En cas de non respect de ces règles, l'intervenant avertira Monsieur le Maire qui notifiera à la famille un avertissement.

➤ Nom et prénom de l'élève :

➤ Classe de l'élève :

➤ Date :

➤ Signatures des parents :